

# Marche historique du Chemin Kempt

Effectuée des 18 au 21 août 2014

Par Aline Bérubé et Mathieu Martin

## 1.- Introduction :

Nous rêvions de marcher le Chemin Kempt depuis plusieurs années.

A cet effet, nous avons effectué des recherches à la Bibliothèque *Lisette Morin* de Rimouski, de même qu'au *Centre d'interprétation du Chemin Kempt* situé à Ristigouche-Sud-Est. Nous avons en main le *Guide du marcheur* publié par *Héritage Chemin Kempt*, précieux allié ayant été tellement utile tout au long de notre randonnée.

Nous avons décidé d'effectuer le trajet en quatre jours, en mode d'autonomie complète. Ce qui signifie bagages complets avec une quantité journalière d'eau potable. A l'expérience toutefois, nous aurions été mieux de nous aligner sur le découpage en *balades* proposé dans le *Guide du marcheur*, qui divise la distance en six jours. Il faut en effet tenir compte du poids des sacs à dos (respectivement 37 et 32 livres), ainsi que du dénivelé du trajet. Les *balades* du *Guide* nous semblent plus réalistes.

En guise de sécurité, nous avons avisé respectivement au préalable mesdames et monsieur :

Carolle Bernier, directrice du *Site Matamajaw* à Causapscal ;  
Odette Corbin, d.g. de la municipalité de Sainte-Marguerite-Marie ;  
Annette Sénéchal, du conseil d'administration d'*Héritage Chemin Kempt*, de Ristigouche-Sud-Est ;  
Paul Doyon, également du conseil d'administration d'*Héritage Chemin Kempt*, de Ristigouche-Sud-Est.

Dans les lignes qui vont suivre, nous allons d'abord vous livrer une brève chronique de notre parcours. Par la suite, nous nous permettrons quelques suggestions issues de notre expérience et ce, d'un point de vue d'une marcheuse et d'un marcheur en autonomie complète.

## 2.-Chronique de parcours :

Tout d'abord, un accueil bien accommodant nous fut réservé à Causapsal, tant de madame Désirée Morin, du Bureau d'informations touristiques que de madame Carolle Bernier, d.g. du Site *Matamajaw*. En plus d'informations bien concrètes, nous avons pu y stationner notre auto en toute sécurité.

Notre première surprise oh combien merveilleuse fut de constater que le chemin était balisé à chaque kilomètre. En plus de nous indiquer précisément où nous étions rendus, ces balises nous ont grandement encouragés et rassurés tout au long du parcours. Elles étaient toutes bien visibles et faciles à lire. Il y en aurait deux à redresser, sans doute renversées par la neige. Bravo pour ces balises et merci !

Partis vers 11h00 et arrivés à Sainte-Marguerite-Marie vers 16h00, le temps était à la pluie et nous étions passablement épuisés. En effet, sur 13 km, il y en a 10 de montée et ce, un 1<sup>er</sup> jour de marche ! Au bureau municipal, grâce à madame Odette Corbin qui consulta à cet effet la mairesse Marlène Landry, nous avons pu dormir dans la salle municipale. Merci aux deux dames pour le confort, la douche, le sec et surtout, pour l'hospitalité. Précisons que l'abri visé du *Sentier international des Appalaches* était encore trop loin, vu l'heure et notre degré de fatigue. La nuit fut encore meilleure, à cause sans doute du clignotement de la lampe du sanctuaire de la chapelle attenante à la salle, qui nous envoyait ses clins d'œil de bienveillance réconfortante.

Au second jour, nous avons trouvé, à demi enfoui dans le sol du chemin, un fer de hache à deux tranchants, à l'air passablement vieux et constituant sans aucun doute un précieux artefact à conserver. Nous l'avons déposé au pied du poteau de la borne kilométrique 17N. Durant la journée, nous avons rencontré un renard, un jeune orignal et sa mère, une couleuvre, deux champignons homards et quelques VTT. Ce qui est toujours rassurant. Arrivés à la rivière Assemetquagan, nous avons dormi dans le refuge du côté sud de la passerelle, que nous avons trouvé relativement propre et que nous avons nettoyé. Nous y étions plus à l'abri face aux prédateurs éventuels, ce qui évitait l'installation de mesures de sécurité additionnelles.

Au troisième jour, nous nous sommes rendus jusqu'au km 22S. La *balade Assemetquagan* se terminait au km 23S, mais le site du 22S était très supérieur : terrain mieux dégagé, plus plat, et avec des trous d'eau où vont boire les orignaux. Après avoir filtré cette eau, nous l'avons désinfectée (4 gouttes d'eau de javel dans 1 litre d'eau) et l'avons utilisée. Durant la journée, nous avons rencontré deux lièvres, une couleuvre, trois champignons homards, beaucoup de bleuets délicieux et comme toujours, des millions de mouches bien affectueuses à chaque halte. Au km 28S, un barrage de castor nous a forcés à un léger détour par la forêt.

Le quatrième jour, nous nous sommes d'abord rendus au balcon de l'église de Saint-Fidèle, d'où il avait été convenu que nous appellerions monsieur Paul Doyon. Ce dernier voulait marcher le dernier tronçon avec nous. C'est sa conjointe, madame Gisèle Lavoie, qui répondit. Ayant « entendu » notre fatigue, elle organisa un transport pour

venir nous chercher. Bien sûr que nous aurions pu finir à pied, mais nous étions si heureux ! Et c'est madame Annette Sénéchal, accompagnée de madame Gisèle, qui sont venues nous chercher au km 12S, soit au début de la *balade Ristigouche-Sud-Est*. Ainsi, l'honneur était sauf, car nous nous sommes finalement rendus jusque dans cette municipalité.

Comme finale, monsieur Doyon nous attendait à la fin du parcours, avec une banderole de bienvenue, et portant tant son chapeau que son bâton de pèlerin. Madame Sénéchal nous a même reconduits jusqu'à la Pointe-à-la-Croix, d'où nous prenions l'autobus vers Causapsca le lendemain.

Nous envisageons d'ailleurs terminer à pied les 12 derniers kilomètres à l'occasion de la sortie annuelle organisée le 13 septembre 2014 par *Héritage Chemin Kempt*.

C'est un parcours agréable, au paysage varié mais surtout forestier. Le dénivelé est important et les montées-descentes, continues. Certaines d'entre elles ont jusqu'à 5 kilomètres de longueur. N'oublions pas que nous traversons presque à angle droit parfois, la chaîne des Appalaches gaspésiennes.

Merci encore une fois à toutes ces personnes qui nous ont rendu l'expérience tellement plus facile et plus vivante encore !

### **3.- Suggestions :**

Disons tout d'abord que le guide est bien fait, facile d'utilisation et que les cartes sont très précieuses ! Les suggestions ici-bas ne viennent qu'en préciser quelques points.

#### 3.1 Les balades :

Tel qu'indiqué plus haut, les *balades* suggérées dans le *Guide du marcheur* nous semblent réalistes, pour des marcheurs en autonomie complète. Ayant été fixées un peu de manière arbitraire, selon monsieur Paul Doyon, nous nous sommes permis de préciser davantage certaines d'entre elles. Notre critère de détermination de ces nouvelles frontières est essentiellement basé sur celui de points d'eau, indispensable pour des excursions de plus d'une journée. Certaines étapes pourront sembler un peu plus courtes que d'autres... N'oublions toutefois ni les points d'eau, ni le dénivelé, ni le poids du sac à dos, ni le temps de préparer le camp du soir et de ramasser du bois pour le feu ; ni d'admirer bien sûr le paysage varié et enchanteur, ni de méditer peut-être...

Dans le *Guide du marcheur*, un bref encadré au début de la description de chacune d'elles pourraient indiquer de manière plus précise la distance, les points d'arrêt, ainsi que le dénivelé autant que possible.

Ce que nous proposons n'est bien sûr qu'à titre suggestif.

### 3.1.1 Balade Causapscal :

Début : Km 0. à la maison Noble à Causapscal

Fin : Km 13.3N au *Parc des Pionniers*, au cœur de Sainte-Marguerite-Marie (au lieu du km 12N)

Raison : Plus facile d'y trouver de l'eau ; camping plus agréable près du terrain des loisirs que sur le bord de la route asphaltée. De plus, il y a un dépanneur et un bar, pour les intéressé(e)s !

Distance : 13.3 km (bonnes montées)

### 3.1.2 Balade Sainte-Maguerite :

Début : Km 13.3N au *Parc des Pionniers*

Fin : Km 19.2N (au lieu du km 20.7N Zec Casault)

Raison : Point d'eau au bord d'une jolie petite rivière

Distance : 9.1 km (bonnes descentes)

### 3.1.3 Balade Casault :

Début : Km 19.2 N

Fin : Km 33.7N, à la rivière Assemetquagan

Raison : Point d'eau et abri pour la nuit ; site magnifique

Distance : 14.5 km (plus longue mais bonnes descentes)

### 3.1.4 Balade Assemetquagan :

Début : Km 33.4S, à la rivière Assemetquagan

Fin : Km 25.5S, au barrage à castor (au lieu du Km 23S)

Raison : Point d'eau et belles perspectives dégagées

Distance : 7.9 km (plus courte mais bonnes montées)

### 3.1.5 Balade Saint-Fidèle :

Début : Km 25.5S

Fin : Km 14.2S, au cimetière de Saint-Fidèle (au lieu de km 12S)

Raison :- Magnifique terrain en face du cimetière, avec une table à pique-nique

- Profiter de l'atmosphère du village et de son histoire

- Pour le point d'eau, est-il possible de réactiver le puits

du presbytère, avec une pompe manuelle et un sceau

gardé plein pour recharger avant usage ? Ça rehausserait

la valeur du site et profiterait à toutes et à tous.

Distance : 9.3 km (inclure temps de villégiature à Saint-Fidèle)

### 3.1.6 Balade Ristigouche-Sud-Est :

Début : Km 14,2 S

Fin : Km 0, au *Centre d'interprétation du Chemin Kempt*

Distance : 14,2 km (bonnes descentes)

#### **4.- Transport des bagages :**

Nous croyons qu'il serait très facile d'offrir un service de transport des bagages et d'eau potable pour celles et ceux désirant s'éviter ce poids astreignant. Ce service existe d'ailleurs sur d'autres routes de marche ou de vélo au Québec et ailleurs.

Nous songeons notamment à des propriétaires de VTT, qui seraient disponibles et qui chargeraient un montant raisonnable, comme ça se fait ailleurs. Cela pourrait constituer pour elles et eux un petit revenu d'appoint. Il pourrait y en avoir qui partiraient de Causapscal et d'autres de Ristigouche-Sud-Est. Ce service serait à la demande. Cette demande pourrait être adressée au préalable au bureau d'informations touristiques de Causapscal ou au *Centre d'interprétation du Chemin Kempt à Ristigouche-Sud-Est*.

Quand nous avons invité des membres du *Club de marche de Rimouski* (dont nous faisons partie) ou encore d'autres ami(e)s à se joindre à nous, l'obstacle majeur a justement été celui de la lourdeur des bagages impliqués.

Ce service permettrait sûrement d'augmenter l'achalandage des marcheuses et des marcheurs de façon significative.

Dans le cas d'un tel service, toutes les suggestions émises sur les frontières ci haut proposées seraient à revoir peut-être...

Olala !